

# Procès-verbal du Conseil d'école du 3 juin 2021 de l'école maternelle Montfort Le Gesnois

## **Personnes présentes :**

Mairie : Mmes Coulon et Perdereau

Les Atsem : Mmes Froger , Allain et Fosse

Les enseignants : Mr Froger , Mmes Denéchère , Dutertre , Bruseau et Mariette

Les parents : Mmes Plagne, , Sézille de Mazancourt , Renault et Mr Launay

Excusés : Mmes Allinant, Mariot et Mr Trifaut

## **1° Les prévisions d'effectifs**

Au 11 novembre les prévisions étaient :

TPS	PS	MS	GS
10	28	23	24

Soit 84 élèves

**Les inscriptions et les radiations au 2 juin 2021**

⇒ 14 nouvelles inscriptions :

TS :3

PS :10

GS :2

⇒ 3 Radiations :

TPS : 1

PS : 1

MS :1

**Prévisions pour la rentrée de septembre 2021 au 3 juin :**

TPS	PS	MS	GS
3	21	22	26

Soit : soit 72 élèves

## **2° Présentation du projet d'école :**

Tous les 4 ans les écoles doivent refaire leur projet d'école en réalisant une analyse des points positifs et négatifs de l'ancien.

⇒ **Les points positifs étaient les suivants :**

Ce projet qui s'appuyait sur les nouveaux programmes avait pour objectif de favoriser l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages et réduire les écarts langagiers. Il visait à améliorer "le vivre ensemble" afin de favoriser un climat de classe plus serein et ainsi de permettre de s'engager pleinement dans leurs apprentissages .Dans de nombreux domaines, nous avons pu mettre en place différents outils communs.

⇒ **Les points négatifs :**

\* Il faut continuer à améliorer la liaison entre l'école maternelle et l'école élémentaire

\* Le réseau d'aide est de moins en moins présent avec un nombre grandissant d'élèves présentant des difficultés à acquérir la notion "devenir élève".

Après une analyse de plusieurs indicateurs (CSP des parents, le revenu médian, la stabilité des familles, des enseignants et les résultats des évaluations nationales CP, CE1 et 6<sup>ème</sup>), nous dégageons des points d'appuis et des points qui questionnent sur l'école.

#### ⇒ **Les points d'appui :**

- Une équipe d'enseignante stable
- La stabilisation du nombre d'élèves en difficultés scolaires
- Des effectifs de classe raisonnable

#### ⇒ **Les points qui questionnent :**

- Une hétérogénéité plus grande dans les classes
- Le respect des règles et du "vivre ensemble " de plus en plus difficile pour les élèves
- La communication avec les familles de en plus en plus difficile concernant plus précisément le respect des règles de vie à l'école

Ensuite on travaille sur 3 priorités

#### ⇨ **Priorité n°1, partagée sur le département (en lien avec les évaluations nationales)**

**Titre : Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève**

##### **\* Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions / Français :**

- Amener tous les enfants à devenir parleurs et être capable de produire un lexique adapté
- Amener les élèves à avoir une culture littéraire commune et développer le goût de lire
- Travailler sur la reconnaissance des lettres

##### **\* Construire les premiers outils pour structurer sa pensée / Mathématiques :**

- Développer la coopération du vivre ensemble et des compétences mathématiques en jouant
- Améliorer la connaissance et l'utilisation des nombres entiers pour la plus grande majorité des élèves

#### ⇨ **Priorité n°2 (commune au réseau du secteur de collège)**

**Titre : instaurer un climat scolaire positif**

- Aider l'enfant à accéder au statut d'élèves, citoyen en devenir.
- Rendre l'élève auteur des règles de vie de l'école en créant les différents règlements et les faire respecter.
- Travailler sur le dialogue entre les élèves et le respect des uns et des autres.

#### ⇨ **Priorité n°3 (spécifique à l'école)**

**Titre : Former de très jeunes et jeunes enfants à l'autonomie**

- Adapter l'école aux jeunes enfants en organisant des temps de vie et en organisant l'apprentissage en fonction des besoins de l'enfant
- Renforcer la liaison entre l'école maternelle et l'école élémentaire
- Travailler sur l'autonomie et la concentration des élèves en favorisant l'entraide, la coopération et la responsabilité.

### **3° Gestion des absences des agents communaux**

Mme Coulon informe que les ATSEM sur le temps scolaire ne sont pas remplacées pour de courtes et moyennes absences. A chaque fois, le fonctionnement de l'école en est bouleversé.

Cependant Mme Coulon précise que le congé maternité de Mme Fosse Marion sera quant à lui remplacé.

### **4° Le restaurant scolaire**

Suite aux retours de plusieurs enfants et parents concernant la pause méridienne, les représentants de parents ont décidé de se rendre au restaurant scolaire, pour assister au déroulement du repas des enfants les mardi 25 juin et jeudi 27 juin 2021.

**Les observations sont les suivantes :**

- Plats conformes au menu annoncé. Plats appétissants et de bonnes qualités.
- Les enfants finissent leurs assiettes majoritairement - peu de déchets.

- Au départ 5 personnes pour gérer 8 tables. Ensuite arrive l'école privée et ce même personnel prend en charge 5 autres tables. Au total environ 90 à 100 enfants.
- Temps assis à table trop long. Les enfants du publique attendent 20 minutes entre le plat principal et le fromage.
- Le bruit devient assourdissant (le personnel porte des Boules quies) et les enfants trouvent à s'occuper en faisant également des bêtises.
- Puis attente à nouveau que les tables soient desservies avant de quitter le restaurant.
- Manque de respect de certains enfants qui par exemple arrachent le pain des mains du personnel, oubli des mots de politesse.

#### **Propositions :**

- Mise en place d'une petite récréation avant d'aller déjeuner en même temps que les enfants de l'école Ste Adélaïde
- Ou/et les enfants pourraient remonter avant que les tables soient débarrassées.
- pré-découper les morceaux de viandes avant le service, afin de faciliter le travail du personnel auprès des plus jeunes enfants.
- Inclure le personnel pour le choix des menus afin de faciliter le service (par ex pas de viande à découper le même jour que les fruits à éplucher tâche faite pendant le repas)
- Le respect « s'il vous plaît, merci » seront automatiques s'ils sont aussi utilisés à la maison/en famille.

Repas très, très bruyant. Nous avons bien conscience que le temps du déjeuner est aussi un temps de pause et d'échanges pour les enfants. Nous avons quand même constaté que c'est aussi un moment de stress et de fatigue pour certains enfants, compte tenu du volume sonore.

Les personnels du restaurant scolaire, ainsi que les ATSEM ne sont pas remplacés pour des absences de courtes et moyennes durées, ce qui nuit au bon déroulement et à l'organisation du service des repas, et à la surveillance de la cour sur le temps du midi.

Dans un mail datant du 9 avril, la municipalité a communiqué sur ces points. Elle a souligné l'importance qu'elle apporte au service de restauration scolaire collective, au bien-être des enfants et mettre en œuvre tous les moyens pour satisfaire ce moment de pause pour eux.

D'autre part, MME Coulon a fait part que les personnels du restaurant scolaire ont été formés aux gestes de premiers secours et une réactualisation des connaissances est programmée en fin d'année.

Une formation plus spécifique à l'encadrement des enfants des classes maternelles leur sera proposée afin d'améliorer la surveillance et l'aide pour les repas.

## **5° les réunions bipartites**

Depuis cette année scolaire, la municipalité a instauré des réunions bipartites (mairie- directrices école et mairie et représentants des parents)

Ces réunions nuisent à l'essence même du conseil d'école.

En effet, les parents font des demandes à la municipalité et abordent des sujets qui concernent l'école et nous les enseignants nous ne sommes pas informés et/ou inversement. De plus les collègues adjoints ne sont présents à aucune de ces réunions et cela posent donc un problème.

Il a été décidé lors de ce conseil d'école de ne plus mettre en place ces réunions.

Au besoin, sur un sujet particulier, une réunion peut être organisée avec les 3 parties.

## **6° Achats et travaux**

⇒ **Les achats sur le budget 2021 furent réalisés :**

- 4 meubles pour les classes (1meuble pour la classe de Mme Denéchère , 2 meubles pour la classe de Mme Dutertre , 1 meuble pour la classe de Mr Froger)
- 1 sèche dessin pour la classe de Mme Dutertre
- 4 garages en bois ( 1 par classe)
- Une chaise de bureau pour le bureau de direction

Merci à la municipalité pour ces achats

⇒ **Les travaux**

**\* sécurité de l'air :**

\* Comment les travaux sont envisagés ?une étude est en cours de réalisation .

\*Une liste de petits travaux à réaliser courant de l'été fut donnée à la municipalité avant le 31 mai 2021

## 7° Divers

⇒ **Gymnase :**

Les séances ont repris depuis le 21 mai jusqu'au 18 juin 2021.

On se pose la question sur le renouvellement du petit matériel de sport mis à la disposition des écoles à la salle omnisport car ils commencent à être assez usagés.

⇒ **Courrier de Marietta Karamanli sur le dispositif « Terre et jeux »**

Nous serions partants pour mener des actions dans ce cadre qui permettrait une correspondance avec des écoles grecques et d'aborder les jeux olympiques.

⇒ **Intervention d'un DUMISTE**

La communauté de communes a recruté un DUMISTE qui pourrait intervenir dans les écoles et nous sommes intéressés. Cette personne pourrait mener des actions à l'école autour de la musique.

La directrice de l'école va contacter cette personne par l'intermédiaire de la directrice de l'école de musique.

⇒ **Sortie scolaire**

Nous irons visiter l'aquarium de Touraine le vendredi 25 juin 2021. Si les conditions sanitaires nous le permettent.

⇒ **Le jardin à l'école**

Il est demandé à la municipalité si les agents communaux peuvent arroser les petits jardins sur le temps des grandes vacances.

Signature du président du conseil d'école



Signature le secrétaire de séance

